

À quoi servent les Visites dans Archipad ?

Posted on août 16, 2026 by Smaheine

Les Visites permettent de documenter les visites de chantier, les inspections, les réunions de coordination, les revues de Projet et les livraisons.

Chaque Visite constitue un instantané du Projet à un moment donné. Elle rassemble les informations enregistrées pendant la revue et permet de conserver une trace structurée des personnes présentes, des échanges, des décisions et des travaux examinés.

Quelles informations sont regroupées dans une Visite ?

Une Visite peut contenir :

- les Participants ;
- la Présence de chaque Participant ;
- les Signatures ;
- les Notes de Visite ;
- les Observations créées ou mises à jour ;
- les Remarques discutées ou mises à jour.

Les Observations et les Remarques enregistrées pendant la Visite restent également accessibles dans les autres espaces du Projet.

Les Visites sont-elles obligatoires ?

Non. Vous pouvez créer et mettre à jour des Observations ou des Remarques à tout moment, sans créer de Visite.

Créez une Visite lorsque vous souhaitez conserver un historique structuré d'une visite de chantier, d'une inspection ou d'une réunion.

À retenir : une Visite permet de regrouper les informations enregistrées lors d'une revue, mais le suivi du Projet peut continuer indépendamment entre deux Visites.